

Les Affaires du Maroc

La proclamation de Moulay-Hafid comme sultan de Fez semble être une manifestation platonique. — Le général d'Amade a disparu à la mehalla hafidienne.

ABD-EL-AZIZ AFFOLE
Tanger, 16 janvier. — De Rabat, on fait savoir qu'Abd-el-Aziz, très inquiet de la tournure que prennent les événements de Fez, aurait officiellement demandé la protection de la France en prévision d'une attaque de Rabat par la mehalla de son frère. Quoiqu'il en soit de ce bruit, il reste certain que l'effervescence est des plus grandes à Rabat, jusque autour du palais du sultan.

MOULAY MARCHÉ SUR FEZ
Mazagan, 16 janvier. — Moulay-Hafid campe à 70 kilomètres au nord de Marrakech, dans le territoire des Beni-Mellal, près de Fort-Mohammad-Chaf. Les nouvelles qui parviennent de Fez et de Rabat font prévoir que Moulay-Hafid marchera sur cette ville, au lieu de retourner à Marrakech. Ici, la présence des troupes arabes intimide les agitateurs. Les tribus des environs restent azizistes.

Le garnison hafidienne d'Azemmour a célébré une fête en l'honneur de la proclamation d'Hafid.

GENE LES CHAOUIAS
Après les renseignements reçus de nos agents au Maroc la proclamation de Moulay-Hafid n'a produit que très peu d'impression parmi les Chaouias. Les tribus de la mehalla de Moulay-Hafid à la kasbah de Médina, a porté un coup très sensible à son prestige. Les transactions avec Casablanca ont repris.

Une dépêche de l'amiral Philibert annonce que le départ de Moulouia a été opéré et le débarquement des troupes, des chevaux et des 150 tonnes de matériel d'artillerie qu'il avait à son bord.

On apprend de Casablanca que la pacification de la région des Chaouias fait chaque jour de nouveaux progrès. Les tribus sont complètement rassurées et attendent avec confiance leurs produits à Casablanca.

Le camp de Moulay Rachid détruit

Une colonne commandée par le général d'Amade occupe Seltat. Importantes pertes marocaines. — Nous avons 26 blessés.

Paris, 15 janvier. — Le général d'Amade télégraphie qu'il est parti le 14 janvier à 11 heures du soir avec 4 bataillons, 3 escadrons et une batterie d'artillerie sur Seltat, située à 25 kilomètres de Ben Rachid où se trouvait la mehalla hafidienne, commandée par Moulay Rachid.

Cette mehalla était renforcée par les tribus des Chaouias qui avaient pris part au dernier massacre.

A 8 heures du matin, le général d'Amade s'est engagé le combat dans la vallée de Seltat, mais il a été repoussé après une lutte prolongée jusqu'à minuit.

Seltat a été occupé et le camp de Moulay Rachid détruit. Le lendemain à minuit la colonne avait repris Ben Rachid.

Nous avons eu plusieurs blessés : un officier, le lieutenant Castel, du 3e chasseurs d'Afrique, blessure sérieuse à la mâchoire; un maréchal-des-logis-chef, du 1er spahis, blessures légères; un cavalier, Afouine, du 2e chasseurs d'Afrique, blessé à la tête; 8 tirailleurs algériens et 9 légionnaires blessés plus ou moins grièvement.

Enfin, le général d'Amade, attribué ce brillant résultat d'une marche de 25 heures, d'un parcours de 75 kilomètres, d'un combat de 10 heures consécutives aux qualités remarquables des troupes entraînées par le général Drué.

Les massacres du 30 juillet sont ainsi vengés.

Les pertes de l'ennemi sont très importantes et l'impression est profonde sur les tribus.

Un bandit tire sur les agents et tente de se suicider

Sur le point d'être pris un audacieux malfaiteur blesse gravement deux agents et tente de se tuer.

Paris, 16 janvier. — De nombreuses plaintes se produisant ces jours-ci au chef de la Sûreté pour lui signaler qu'un individu corrompue venait se présenter chez des bijoutiers, y acquiesciant de bijoux et donnait une fausse adresse pour y toucher le montant de la facture. Cet individu avait ainsi obtenu à son tour 100 francs de bijoux à un marchand de la rue Grenette et pour 25.000 à un marchand de la rue des Ternes. M. Hamard se mit aussitôt à la recherche de l'homme dont les méfaits lui étaient dénoncés. Il ne tarda pas à découvrir son domicile et son nom. Il demeurait boulevard Arago et se nommait Faugonze. Hier soir, vers huit heures, deux agents, MM. Jacquot et Barzax, étaient postés dans le couloir de l'immeuble, attendant la venue de Faugonze. Celui-ci ne tarda pas à venir. A la vue des hommes de police, le malfaiteur sortit un revolver et tira sur eux à bout portant. Barzax, atteint le premier, roula sur le sol; il avait reçu une balle dans le ventre. Le coup de feu avait été entendu et il était évident qu'il s'agissait de Faugonze. Mais tous deux se relevèrent malgré leurs blessures et appelèrent à l'aide. Faugonze se tira alors un coup de revolver dans la tempe. On accourut aux appels des blessés et au bruit des

LES DISPARUS

Une femme bonne de quinze ans disparait mystérieusement du domicile de ses patrons.

Ce jeune Pierre Accou, âgé de 15 ans, servante chez M. Gosselin, rue de Lannoy, 84, avait quitté ses patrons depuis le 9 janvier pour se rendre chez ses parents, habitant rue du Fontaine, cour Mourau.

Le soir, des amis l'ont rencontré rue de la Gare et depuis ce moment plus personne ne la revut. Cette jeune fille, qui était blonde, était vêtue, au moment de sa disparition, d'une robe noire et d'un chapeau gris.

On se perd en conjectures sur l'étrange disparition de cette jeune fille. Ses parents, d'honnêtes ouvriers, sont en proie à de graves inquiétudes bien compréhensibles.

A LENS

Un enfant de douze ans ne reparait plus au domicile de ses parents adoptifs.

Une dame Noël, qui demeure rue Bassa, 8, est venue signaler à M. le commissaire de police la disparition d'un enfant de 12 ans, le jeune Daens qui, depuis l'âge de 9 mois, demeurait chez elle.

Les parents de cet enfant étant divorcés, la mère est allée demeurer en Belgique, le père a émigré dans les pays étrangers. Mme Noël l'a recueilli, tous deux se sont complètement désintéressés du sort de leur enfant.

Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il a été enlevé par ses parents. Aussi, depuis le 4 janvier, date de la disparition de l'enfant, M. le commissaire de police de la rue Daens, sa mère adoptive est en proie aux plus vives inquiétudes.

Voici le signalement du disparu : taille moyenne, cheveux châtain foncé, front élevé, yeux noirs, nez droit, dents blanches. Vêtu très proprement de deux petits paletots noirs, d'un pantalon noir, d'une chemise à capucine; ceinture d'une casquette grise à rebais; chaussures de bottines à boutons.

LA MORT DU MINEUR

Aux mines de Marles, un ouvrier mineur, pour secourir un précipité dans le puits de la fosse où il travaillait.

Un suicide aussi rapide qu'inattendu vient de jeter l'émoi parmi le personnel de la fosse 6 des mines de Marles, à Aulohet.

Un ouvrier mineur travaillant à cette fosse, le nommé Joseph Vincent, âgé de 44 ans, demeurant à Aulohet, se précipita dans la fosse au moment de la descente des ouvriers quand, tout à coup, avant que ses camarades de travail puissent prévenir son geste, il se jeta tête baissée dans le puits juste au moment où une cage descendait.

Les malheureux ouvriers qui se trouvaient dans le puits, eurent les jambes coupées et son corps mutilé alla s'abîmer au fond du trou.

On ignore les motifs qui ont poussé Vincent à cet acte de désespoir.

TENTATIVE CRIMINELLE A HOUPLIN

Deux bandits frappent une vieille femme et essaient de l'étrangler. — Ils sont contrainsts de s'enfuir sans avoir pu réussir.

Le banditisme mis en pratique par Abel Poillet et consorts à l'égard de nombreux vieillards, a été signalé par un de nos correspondants sous les verrous.

Le nommé d'Ancoine, près d'Emery, a dernièrement été l'assassin d'une pauvre vieille dont nous avons eu l'occasion de parler dans un de nos numéros. Elle se dévoua à la tâche de veiller sur le dévouement de sa sœur aînée qui se trouvait dans un état de complète déchéance.

Une cabaretière de ce hamon d'Ancoine, qui fait partie de la commune d'Houplin, Mme Catherine Lefèvre-Duboulet, en a été la victime.

Cette dame qui est âgée de 55 ans, avait comme à son habitude, vers deux heures, mercredi matin, remis à son fils qui se rendait à l'école, le panier de pain et de légumes, et travaillait à la mine, ses vêtements et son hequet. Elle se mit sur le seuil de sa porte et le suivit du regard sur la route jusqu'à ce qu'elle le perdît de vue, puis retourna se pencher et se rendit à l'école.

Elle fut surprise qu'elle entendit un bruit de pas hâtifs sur le trottoir qui donne accès à l'estaminet. Elle supposa que c'était son fils qui, ayant oublié quelque chose, revenait précipitamment et elle ouvrit la porte de son appartement afin de lui éviter une perte de temps.

Ce fut son fils qui se précipita dans la maison et se jeta dans les bras de sa mère. Elle le trouva évanoui et se précipita à l'appeler à l'aide. Elle résista cependant et dans la lutte elle fit se lever le bandit contre son comptoir.

Furieux, celui-ci l'empoigna à la gorge autour de laquelle il serra le col de son corset, essayant visiblement de l'étouffer.

LES DISPARUS

Une femme bonne de quinze ans disparait mystérieusement du domicile de ses patrons.

Ce jeune Pierre Accou, âgé de 15 ans, servante chez M. Gosselin, rue de Lannoy, 84, avait quitté ses patrons depuis le 9 janvier pour se rendre chez ses parents, habitant rue du Fontaine, cour Mourau.

Le soir, des amis l'ont rencontré rue de la Gare et depuis ce moment plus personne ne la revut. Cette jeune fille, qui était blonde, était vêtue, au moment de sa disparition, d'une robe noire et d'un chapeau gris.

On se perd en conjectures sur l'étrange disparition de cette jeune fille. Ses parents, d'honnêtes ouvriers, sont en proie à de graves inquiétudes bien compréhensibles.

A LENS

Un enfant de douze ans ne reparait plus au domicile de ses parents adoptifs.

Une dame Noël, qui demeure rue Bassa, 8, est venue signaler à M. le commissaire de police la disparition d'un enfant de 12 ans, le jeune Daens qui, depuis l'âge de 9 mois, demeurait chez elle.

Les parents de cet enfant étant divorcés, la mère est allée demeurer en Belgique, le père a émigré dans les pays étrangers. Mme Noël l'a recueilli, tous deux se sont complètement désintéressés du sort de leur enfant.

Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il a été enlevé par ses parents. Aussi, depuis le 4 janvier, date de la disparition de l'enfant, M. le commissaire de police de la rue Daens, sa mère adoptive est en proie aux plus vives inquiétudes.

Voici le signalement du disparu : taille moyenne, cheveux châtain foncé, front élevé, yeux noirs, nez droit, dents blanches. Vêtu très proprement de deux petits paletots noirs, d'un pantalon noir, d'une chemise à capucine; ceinture d'une casquette grise à rebais; chaussures de bottines à boutons.

LA MORT DU MINEUR

Aux mines de Marles, un ouvrier mineur, pour secourir un précipité dans le puits de la fosse où il travaillait.

Un suicide aussi rapide qu'inattendu vient de jeter l'émoi parmi le personnel de la fosse 6 des mines de Marles, à Aulohet.

Un ouvrier mineur travaillant à cette fosse, le nommé Joseph Vincent, âgé de 44 ans, demeurant à Aulohet, se précipita dans la fosse au moment de la descente des ouvriers quand, tout à coup, avant que ses camarades de travail puissent prévenir son geste, il se jeta tête baissée dans le puits juste au moment où une cage descendait.

Les malheureux ouvriers qui se trouvaient dans le puits, eurent les jambes coupées et son corps mutilé alla s'abîmer au fond du trou.

On ignore les motifs qui ont poussé Vincent à cet acte de désespoir.

TENTATIVE CRIMINELLE A HOUPLIN

Deux bandits frappent une vieille femme et essaient de l'étrangler. — Ils sont contrainsts de s'enfuir sans avoir pu réussir.

Le banditisme mis en pratique par Abel Poillet et consorts à l'égard de nombreux vieillards, a été signalé par un de nos correspondants sous les verrous.

Le nommé d'Ancoine, près d'Emery, a dernièrement été l'assassin d'une pauvre vieille dont nous avons eu l'occasion de parler dans un de nos numéros. Elle se dévoua à la tâche de veiller sur le dévouement de sa sœur aînée qui se trouvait dans un état de complète déchéance.

Une cabaretière de ce hamon d'Ancoine, qui fait partie de la commune d'Houplin, Mme Catherine Lefèvre-Duboulet, en a été la victime.

Cette dame qui est âgée de 55 ans, avait comme à son habitude, vers deux heures, mercredi matin, remis à son fils qui se rendait à l'école, le panier de pain et de légumes, et travaillait à la mine, ses vêtements et son hequet. Elle se mit sur le seuil de sa porte et le suivit du regard sur la route jusqu'à ce qu'elle le perdît de vue, puis retourna se pencher et se rendit à l'école.

Elle fut surprise qu'elle entendit un bruit de pas hâtifs sur le trottoir qui donne accès à l'estaminet. Elle supposa que c'était son fils qui, ayant oublié quelque chose, revenait précipitamment et elle ouvrit la porte de son appartement afin de lui éviter une perte de temps.

Ce fut son fils qui se précipita dans la maison et se jeta dans les bras de sa mère. Elle le trouva évanoui et se précipita à l'appeler à l'aide. Elle résista cependant et dans la lutte elle fit se lever le bandit contre son comptoir.

Furieux, celui-ci l'empoigna à la gorge autour de laquelle il serra le col de son corset, essayant visiblement de l'étouffer.

LES DISPARUS

Une femme bonne de quinze ans disparait mystérieusement du domicile de ses patrons.

Ce jeune Pierre Accou, âgé de 15 ans, servante chez M. Gosselin, rue de Lannoy, 84, avait quitté ses patrons depuis le 9 janvier pour se rendre chez ses parents, habitant rue du Fontaine, cour Mourau.

Le soir, des amis l'ont rencontré rue de la Gare et depuis ce moment plus personne ne la revut. Cette jeune fille, qui était blonde, était vêtue, au moment de sa disparition, d'une robe noire et d'un chapeau gris.

On se perd en conjectures sur l'étrange disparition de cette jeune fille. Ses parents, d'honnêtes ouvriers, sont en proie à de graves inquiétudes bien compréhensibles.

A LENS

Un enfant de douze ans ne reparait plus au domicile de ses parents adoptifs.

Une dame Noël, qui demeure rue Bassa, 8, est venue signaler à M. le commissaire de police la disparition d'un enfant de 12 ans, le jeune Daens qui, depuis l'âge de 9 mois, demeurait chez elle.

Les parents de cet enfant étant divorcés, la mère est allée demeurer en Belgique, le père a émigré dans les pays étrangers. Mme Noël l'a recueilli, tous deux se sont complètement désintéressés du sort de leur enfant.

Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il a été enlevé par ses parents. Aussi, depuis le 4 janvier, date de la disparition de l'enfant, M. le commissaire de police de la rue Daens, sa mère adoptive est en proie aux plus vives inquiétudes.

Voici le signalement du disparu : taille moyenne, cheveux châtain foncé, front élevé, yeux noirs, nez droit, dents blanches. Vêtu très proprement de deux petits paletots noirs, d'un pantalon noir, d'une chemise à capucine; ceinture d'une casquette grise à rebais; chaussures de bottines à boutons.

LA MORT DU MINEUR

Aux mines de Marles, un ouvrier mineur, pour secourir un précipité dans le puits de la fosse où il travaillait.

Un suicide aussi rapide qu'inattendu vient de jeter l'émoi parmi le personnel de la fosse 6 des mines de Marles, à Aulohet.

Un ouvrier mineur travaillant à cette fosse, le nommé Joseph Vincent, âgé de 44 ans, demeurant à Aulohet, se précipita dans la fosse au moment de la descente des ouvriers quand, tout à coup, avant que ses camarades de travail puissent prévenir son geste, il se jeta tête baissée dans le puits juste au moment où une cage descendait.

Les malheureux ouvriers qui se trouvaient dans le puits, eurent les jambes coupées et son corps mutilé alla s'abîmer au fond du trou.

On ignore les motifs qui ont poussé Vincent à cet acte de désespoir.

TENTATIVE CRIMINELLE A HOUPLIN

Deux bandits frappent une vieille femme et essaient de l'étrangler. — Ils sont contrainsts de s'enfuir sans avoir pu réussir.

Le banditisme mis en pratique par Abel Poillet et consorts à l'égard de nombreux vieillards, a été signalé par un de nos correspondants sous les verrous.

Le nommé d'Ancoine, près d'Emery, a dernièrement été l'assassin d'une pauvre vieille dont nous avons eu l'occasion de parler dans un de nos numéros. Elle se dévoua à la tâche de veiller sur le dévouement de sa sœur aînée qui se trouvait dans un état de complète déchéance.

Une cabaretière de ce hamon d'Ancoine, qui fait partie de la commune d'Houplin, Mme Catherine Lefèvre-Duboulet, en a été la victime.

Cette dame qui est âgée de 55 ans, avait comme à son habitude, vers deux heures, mercredi matin, remis à son fils qui se rendait à l'école, le panier de pain et de légumes, et travaillait à la mine, ses vêtements et son hequet. Elle se mit sur le seuil de sa porte et le suivit du regard sur la route jusqu'à ce qu'elle le perdît de vue, puis retourna se pencher et se rendit à l'école.

Elle fut surprise qu'elle entendit un bruit de pas hâtifs sur le trottoir qui donne accès à l'estaminet. Elle supposa que c'était son fils qui, ayant oublié quelque chose, revenait précipitamment et elle ouvrit la porte de son appartement afin de lui éviter une perte de temps.

Ce fut son fils qui se précipita dans la maison et se jeta dans les bras de sa mère. Elle le trouva évanoui et se précipita à l'appeler à l'aide. Elle résista cependant et dans la lutte elle fit se lever le bandit contre son comptoir.

Furieux, celui-ci l'empoigna à la gorge autour de laquelle il serra le col de son corset, essayant visiblement de l'étouffer.

LES DISPARUS

Une femme bonne de quinze ans disparait mystérieusement du domicile de ses patrons.

Ce jeune Pierre Accou, âgé de 15 ans, servante chez M. Gosselin, rue de Lannoy, 84, avait quitté ses patrons depuis le 9 janvier pour se rendre chez ses parents, habitant rue du Fontaine, cour Mourau.

Le soir, des amis l'ont rencontré rue de la Gare et depuis ce moment plus personne ne la revut. Cette jeune fille, qui était blonde, était vêtue, au moment de sa disparition, d'une robe noire et d'un chapeau gris.

On se perd en conjectures sur l'étrange disparition de cette jeune fille. Ses parents, d'honnêtes ouvriers, sont en proie à de graves inquiétudes bien compréhensibles.

A LENS

Un enfant de douze ans ne reparait plus au domicile de ses parents adoptifs.

Une dame Noël, qui demeure rue Bassa, 8, est venue signaler à M. le commissaire de police la disparition d'un enfant de 12 ans, le jeune Daens qui, depuis l'âge de 9 mois, demeurait chez elle.

Les parents de cet enfant étant divorcés, la mère est allée demeurer en Belgique, le père a émigré dans les pays étrangers. Mme Noël l'a recueilli, tous deux se sont complètement désintéressés du sort de leur enfant.

Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il a été enlevé par ses parents. Aussi, depuis le 4 janvier, date de la disparition de l'enfant, M. le commissaire de police de la rue Daens, sa mère adoptive est en proie aux plus vives inquiétudes.

Voici le signalement du disparu : taille moyenne, cheveux châtain foncé, front élevé, yeux noirs, nez droit, dents blanches. Vêtu très proprement de deux petits paletots noirs, d'un pantalon noir, d'une chemise à capucine; ceinture d'une casquette grise à rebais; chaussures de bottines à boutons.

LA MORT DU MINEUR

Aux mines de Marles, un ouvrier mineur, pour secourir un précipité dans le puits de la fosse où il travaillait.

Un suicide aussi rapide qu'inattendu vient de jeter l'émoi parmi le personnel de la fosse 6 des mines de Marles, à Aulohet.

Un ouvrier mineur travaillant à cette fosse, le nommé Joseph Vincent, âgé de 44 ans, demeurant à Aulohet, se précipita dans la fosse au moment de la descente des ouvriers quand, tout à coup, avant que ses camarades de travail puissent prévenir son geste, il se jeta tête baissée dans le puits juste au moment où une cage descendait.

Les malheureux ouvriers qui se trouvaient dans le puits, eurent les jambes coupées et son corps mutilé alla s'abîmer au fond du trou.

On ignore les motifs qui ont poussé Vincent à cet acte de désespoir.

TENTATIVE CRIMINELLE A HOUPLIN

Deux bandits frappent une vieille femme et essaient de l'étrangler. — Ils sont contrainsts de s'enfuir sans avoir pu réussir.

Le banditisme mis en pratique par Abel Poillet et consorts à l'égard de nombreux vieillards, a été signalé par un de nos correspondants sous les verrous.

Le nommé d'Ancoine, près d'Emery, a dernièrement été l'assassin d'une pauvre vieille dont nous avons eu l'occasion de parler dans un de nos numéros. Elle se dévoua à la tâche de veiller sur le dévouement de sa sœur aînée qui se trouvait dans un état de complète déchéance.

Une cabaretière de ce hamon d'Ancoine, qui fait partie de la commune d'Houplin, Mme Catherine Lefèvre-Duboulet, en a été la victime.

Cette dame qui est âgée de 55 ans, avait comme à son habitude, vers deux heures, mercredi matin, remis à son fils qui se rendait à l'école, le panier de pain et de légumes, et travaillait à la mine, ses vêtements et son hequet. Elle se mit sur le seuil de sa porte et le suivit du regard sur la route jusqu'à ce qu'elle le perdît de vue, puis retourna se pencher et se rendit à l'école.

Elle fut surprise qu'elle entendit un bruit de pas hâtifs sur le trottoir qui donne accès à l'estaminet. Elle supposa que c'était son fils qui, ayant oublié quelque chose, revenait précipitamment et elle ouvrit la porte de son appartement afin de lui éviter une perte de temps.

Ce fut son fils qui se précipita dans la maison et se jeta dans les bras de sa mère. Elle le trouva évanoui et se précipita à l'appeler à l'aide. Elle résista cependant et dans la lutte elle fit se lever le bandit contre son comptoir.

Furieux, celui-ci l'empoigna à la gorge autour de laquelle il serra le col de son corset, essayant visiblement de l'étouffer.

LES DISPARUS

Une femme bonne de quinze ans disparait mystérieusement du domicile de ses patrons.

Ce jeune Pierre Accou, âgé de 15 ans, servante chez M. Gosselin, rue de Lannoy, 84, avait quitté ses patrons depuis le 9 janvier pour se rendre chez ses parents, habitant rue du Fontaine, cour Mourau.

Le soir, des amis l'ont rencontré rue de la Gare et depuis ce moment plus personne ne la revut. Cette jeune fille, qui était blonde, était vêtue, au moment de sa disparition, d'une robe noire et d'un chapeau gris.

On se perd en conjectures sur l'étrange disparition de cette jeune fille. Ses parents, d'honnêtes ouvriers, sont en proie à de graves inquiétudes bien compréhensibles.

A LENS

Un enfant de douze ans ne reparait plus au domicile de ses parents adoptifs.

Une dame Noël, qui demeure rue Bassa, 8, est venue signaler à M. le commissaire de police la disparition d'un enfant de 12 ans, le jeune Daens qui, depuis l'âge de 9 mois, demeurait chez elle.

Les parents de cet enfant étant divorcés, la mère est allée demeurer en Belgique, le père a émigré dans les pays étrangers. Mme Noël l'a recueilli, tous deux se sont complètement désintéressés du sort de leur enfant.

Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il a été enlevé par ses parents. Aussi, depuis le 4 janvier, date de la disparition de l'enfant, M. le commissaire de police de la rue Daens, sa mère adoptive est en proie aux plus vives inquiétudes.

Voici le signalement du disparu : taille moyenne, cheveux châtain foncé, front élevé, yeux noirs, nez droit, dents blanches. Vêtu très proprement de deux petits paletots noirs, d'un pantalon noir, d'une chemise à capucine; ceinture d'une casquette grise à rebais; chaussures de bottines à boutons.

LA MORT DU MINEUR

Aux mines de Marles, un ouvrier mineur, pour secourir un précipité dans le puits de la fosse où il travaillait.

Un suicide aussi rapide qu'inattendu vient de jeter l'émoi parmi le personnel de la fosse 6 des mines de Marles, à Aulohet.

Un ouvrier mineur travaillant à cette fosse, le nommé Joseph Vincent, âgé de 44 ans, demeurant à Aulohet, se précipita dans la fosse au moment de la descente des ouvriers quand, tout à coup, avant que ses camarades de travail puissent prévenir son geste, il se jeta tête baissée dans le puits juste au moment où une cage descendait.

Les malheureux ouvriers qui se trouvaient dans le puits, eurent les jambes coupées et son corps mutilé alla s'abîmer au fond du trou.

On ignore les motifs qui ont poussé Vincent à cet acte de désespoir.

TENTATIVE CRIMINELLE A HOUPLIN

Deux bandits frappent une vieille femme et essaient de l'étrangler. — Ils sont contrainsts de s'enfuir sans avoir pu réussir.

Le banditisme mis en pratique par Abel Poillet et consorts à l'égard de nombreux vieillards, a été signalé par un de nos correspondants sous les verrous.

Le nommé d'Ancoine, près d'Emery, a dernièrement été l'assassin d'une pauvre vieille dont nous avons eu l'occasion de parler dans un de nos numéros. Elle se dévoua à la tâche de veiller sur le dévouement de sa sœur aînée qui se trouvait dans un état de complète déchéance.

Une cabaretière de ce hamon d'Ancoine, qui fait partie de la commune d'Houplin, Mme Catherine Lefèvre-Duboulet, en a été la victime.

Cette dame qui est âgée de 55 ans, avait comme à son habitude, vers deux heures, mercredi matin, remis à son fils qui se rendait à l'école, le panier de pain et de légumes, et travaillait à la mine, ses vêtements et son hequet. Elle se mit sur le seuil de sa porte et le suivit du regard sur la route jusqu'à ce qu'elle le perdît de vue, puis retourna se pencher et se rendit à l'école.

Elle fut surprise qu'elle entendit un bruit de pas hâtifs sur le trottoir qui donne accès à l'estaminet. Elle supposa que c'était son fils qui, ayant oublié quelque chose, revenait précipitamment et elle ouvrit la porte de son appartement afin de lui éviter une perte de temps.

Ce fut son fils qui se précipita dans la maison et se jeta dans les bras de sa mère. Elle le trouva évanoui et se précipita à l'appeler à l'aide. Elle résista cependant et dans la lutte elle fit se lever le bandit contre son comptoir.

Furieux, celui-ci l'empoigna à la gorge autour de laquelle il serra le col de son corset, essayant visiblement de l'étouffer.

VEUILLETON DU 17 JANVIER. — N. 36

LA CONTESSE DE CHARNY

— Soit, quand, réunis, le roi et Madame Elisabeth, sans doute pour se consoler, pour se raffermir l'un l'autre, se rappelaient tout ce qu'ils avaient trouvé de bon et de consolant dans ce peuple; la reine ne trouva qu'un faible mot à ajouter à tout cela; c'était un mot de dévouement qu'elle répéta plusieurs fois et qui fut le mot de sa vie.

Au bruit qu'élevait fait les dames de la salle en entrant dans les appartements, le pauvre petit était accouru près de sa mère et s'était serré contre elle, s'écriant: — Bon Dieu! maman, est-ce qu'on mourrait cet après-midi?

Le petit duc était là, il entendit ce que sa mère disait de lui, il fit comme tous les enfants qui voient qu'on s'occupe d'eux, il s'approcha du roi et le regarda d'un air pensif.